

Arrêté du 13 avril 2001 modifiant l'arrêté du 22 juillet 1994 modifié relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant et au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture

13/04/2001

Voir dorénavant l'[arrêté du 22 octobre 2005](#) relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant

Mots clés : Diplôme professionnel d'aide-soignant - Diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture - Formation - Structures extra-hospitalières - Stage